

Publications

Charte d'attribution d'Immobilier Basse Seine

Publié le 07/07/2020

Découvrez notre nouvelle **charte d'attribution des logements**, qui reprend nos priorités :

- accueillir les **personnes modestes**,
- accompagner les **salariés**
- agir avec les **politiques publiques**,

et détaille les quatre engagements de notre politique d'attribution :

- répondre aux situations d'**urgence** et aux demandes prioritaires
- favoriser les **parcours résidentiels** de nos locataires
- encourager la **mixité sociale** dans nos résidences
- développer et valoriser le lien avec les **territoires**.

[Télécharger le fichier](#)

COMMENT NOUS ATTRIBUONS LES LOGEMENTS

NOTRE CHARTE
POUR COMPRENDRE
ET AGIR



3F Immobilière 
Basse Seine
Groupe ActionLogement